



Compte-rendu du Conseil d'administration de la Maison populaire  
Mardi 26 mars 2024 à 19h

**Présent-es :**

Membres élus : Sylvie Vidal, Martine Rocca, Rose Marie Forcinal, Gilles Forcinal, Serge Anceau, Nathalie Astolfi, David Lefevre, Emmanuel Marie-Calixte, Kiong-Li Hudelot, Tristan Sadeghi, Rajesh Khatiwada, Pascale Morange, Marylene Grenapin, Caroline Carré, Hamed Noufal, Gérard Curé, Clément Lalande, Marie Flury, Suzanne Chirescu (partie à 19h45 et donne son pouvoir à Hamed Noufal)

Membres de droits : Mathieu Besson, Jean-Maurice Campagné, Pauline Gacon, Nathalie Leleu conseillère municipale

Excusé.es : Charlotte Bourgois (elle donne son pouvoir à Julienne Turan), Alexie Lorca, Richard Galera, Marie Chevassu (elle donne son pouvoir à Marie Flury), Cécile Miquel (elle donne son pouvoir à Sylvie Vidal) et Denis Vemclefs

Absent-es : Warda Hadjab, Roman Spilotros

La Présidente, Sylvie Vidal, présente **l'ordre du jour** :

- 1/ Présentation du fonctionnement du Conseil d'administration et des membres
- 2/ Élection du Bureau de la Maison populaire
- 3/ Questions diverses

Puis, le Compte-rendu du dernier Conseil d'administration est présenté à validation : Madame Forcinal demande ce qu'il en est de la réfection des toitures des bâtiments Rodin et Pompéi. Monsieur Vemclefs a dit que les travaux des toits ne pourront être faits pour des raisons de sécurité que lors d'une période de fermeture de la Maison populaire. Ils auront donc lieu en juillet 2024.

Le compte-rendu du précédent Conseil d'administration en sera modifié.

Les autres points sont validés par le Conseil d'administration ce jour.

1/ Présentation du fonctionnement du Conseil d'administration et de ses membres

La directrice, Mme Gacon, présente le fonctionnement du **Conseil d'administration**.

Le Conseil d'administration est régi par l'article 6 des statuts de la Maison pop.

L'association est gérée par son Conseil d'administration, avec l'égal accès aux femmes et aux hommes. Le Conseil d'administration établit les orientations à partir des éléments présentés par la directrice et selon l'ordre du jour soumis par la Présidente au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration est composé :



## 1/ Des membres de droit :

Ils sont présents à tous les CA mais n'ont pas le droit de vote :

- Le maire ou son représentant, la maire-adjointe et élue à la culture et à l'éducation populaire : Madame Alexie Lorca
- Trois conseiller·ères municipaux·ales : Madame Nathalie Leleu, Monsieur Amin Mbarki et Monsieur Richard Galera.
- Le directeur du développement culturel Monsieur Denis Vemclefs
- La directrice Madame Pauline Gacon
- Le représentant du Comité Social et Economique : Monsieur Mathieu Besson
- Deux représentant·es des professeur·es : Monsieur Jean-Maurice Campagné, professeur d'accordéon diatonique et un poste vacant.
- La commissaire aux comptes : Madame Véronique Brault de AGS-Sigma

## 2/ Des membres élus en Assemblée Générale

Ils ne peuvent être salarié·es de la Maison populaire.

Tout adhérent ayant 16 ans révolus peut être élu.

Tous les membres du Conseil d'administration ont un droit de vote identique.

Les suppléants sont invités au Conseil d'Administration et ont une voix consultative. Ils ont une voix délibérative en l'absence de membres titulaires, sauf si le membre titulaire a fait la démarche de donner son pouvoir à un titulaire.

La qualité de membres du Conseil d'administration se perd à l'issue des deux convocations consécutives restées sans réponse.

Aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées ne peut être versée aux membres du Conseil d'administration, ce sont des bénévoles.

### **Le Bureau :**

Le Conseil d'administration élit en son sein, parmi ses membres majeurs, un·e président·e, un·e vice-président·e, un·e trésorier·e, un·e vice-trésorier·e, un·e secrétaire général·e, un·e secrétaire adjoint·e et un·e secrétaire pour chacune des commissions.

Le Bureau recueille toutes les suggestions des secrétaires de commissions, prépare les travaux du Conseil d'administration et veille à la bonne exécution de ses décisions et de ses orientations. Le Bureau est chargé des mêmes responsabilités que le Conseil d'administration entre les réunions du Conseil et les Assemblées Générales.

### Les membres du Bureau et leurs rôles :

- La Présidence : Elle ou il représente l'association dans tous les actes de la vie civile. En cas de représentation en justice, il ou elle peut mandater quelqu'un d'autre. Elle ou il convoque le Conseil d'administration et le Bureau, signe les comptes-rendus de chaque séance.
- La Vice-Présidence peut avoir délégation de certaines responsabilités de la Présidence. Elle a notamment un rôle de représentation des membres du Bureau au sein du Conseil social et économique.



- Le ou la trésorière et son adjoint.e ont un rôle clé dans l'association. En étroite collaboration avec la présidente, il ou elle est le garant d'une bonne gestion financière et de la bonne utilisation des fonds qui lui sont confiés au nom et pour le compte de l'association. Tous les éléments nécessaires à la prise de décision sont portés à la connaissance des membres du Bureau par la directrice.
- La directrice peut lorsqu'elle le juge nécessaire, proposer aux membres du Bureau et du Conseil d'administration de faire intervenir un tiers sur des sujets précis.
- La ou le Secrétaire général.e ou son adjoint.e, en cas d'absence, procède à l'élaboration des comptes-rendus des réunions de Bureau, de Conseil d'administration et d'Assemblée générale. Elle ou il co-signe les comptes-rendus avec la Présidente.
- Les commissions jouent un rôle consultatif et les secrétaires de commission ou leur adjoint-es rendent compte de leurs travaux en réunion de Bureau. Les commissions sont ouvertes à tous membres de l'association. Il y a actuellement trois commissions actives : Bâtiments, Convivialité et AMAP et Jardins.

Après cette présentation, un tour de table des membres du Conseil d'administration a lieu et des propositions des candidature sont faites :

- Tristan Sadeghi pour le poste de secrétaire adjoint de la commission AMAP et jardins
- Julienne Turan pour le poste de trésorière-adjointe
- Martine Rocca pour le poste de secrétaire-adjointe
- Samantha Villani pour le poste de secrétaire
- Gilles Forcinal pour le poste de trésorier
- Sylvie Vidal pour le poste de présidente
- Marylène Grenapin-Chaulet pour le poste de secrétaire de la commission bâtiment si les objectifs de la commission sont précisés
- Charlotte Bourgois pour le poste de secrétaire adjointe de la commission bâtiment
- Emmanuel Marie-Calixte pour le poste de secrétaire de la commission convivialité
- Marie Flury pour le poste de vice-présidente.
- David Lefèvre pour le poste de secrétaire de la commission Amap et Jardin

Par ailleurs, Rose-Marie Forcinal n'a pas été élue titulaire mais suppléante à la dernière Assemblée Générale, elle ne peut plus être secrétaire adjointe de la commission AMAP et Jardin. Caroline Carré de la commission communication ne se représente pas. La commission est en veille faute d'activité l'année dernière et la démission de son secrétaire.

### **Présentation des commissions :**

#### ▪ La Commission Bâtiments :

Un atelier de concertation pour la préfiguration du projet architectural de la future Maison pop à EIF au 97 rue Pierre de Montreuil a lieu le mardi 27 mars 2024 en présence d'une architecte urbaniste.

Au sein de la Maison pop, c'est la directrice accompagnée du régisseur, Monsieur André Salles, (poste créé en 2020), qui s'occupe de gérer les bâtiments qui appartiennent à la Ville de Montreuil. Le régisseur fait le lien avec les services techniques de la Ville de Montreuil.



La Commission bâtiments, si elle en est avertie, peut soutenir l'action des salarié-es de la Maison populaire auprès de la Ville pour réclamer des moyens ou des travaux, face à un constat d'échec des demandes.

Monsieur David Lefèvre évoque des problèmes de coordination avec les prestataires envoyés par la mairie de Montreuil, dans le cadre des activités de jardinage.

La commission bâtiments peut proposer des temps d'échange aux adhérents pour parler du projet EIF par exemple.

Marylène Grenapin souhaiterait être davantage impliquée dans les décisions, dans le quotidien et être plus au courant des problèmes.

La directrice donne un exemple de complexité de gestion des bâtiments : un accident de personne dans la salle de danse le 21 mars 2024, cette personne a dû avoir quelques points de suture.

Caroline Carré alerte sur l'état de vétusté de la salle de danse, malgré les travaux récents.

La directrice, Mme Gacon, propose d'envoyer aux membres du Conseil d'administration une liste exhaustive des travaux en cours, des demandes effectuées (acceptées ou refusées).

Est proposé également à la Commission bâtiments de faire un tour annuel des locaux.

- La Commission convivialité :

La Commission convivialité organise chaque année deux principaux événements : une brocante au mois de juin et une brocante en décembre pour les jouets d'enfants. Elle pourrait également organiser des sorties dans des musées de la ville, ou d'autres événements, comme dans le passé.

La directrice évoque les sorties organisées par les professeurs de langue. Dans le secteur langue, il a été alloué un budget pour des sorties culturelles mais il n'est pas toujours facile de les organiser, cela dépend des groupes et des professeurs.

- La Commission AMAP et jardin :

David Lefèvre explique son intervention depuis trois ans sur l'aménagement (implantation des plantes et légumes) des espaces et souhaiterait que son action soit plus soutenue par des bénévoles.

## 2/ Élection du Bureau de la Maison populaire

Il y a 23 votants. Sur les 23 votants, il y a 22 bulletins comptabilisés et 1 bulletin nul.

Voici les résultats :

Sylvie Vidal présidente : 17 votes

Marie Flury vice-présidente : 21 votes

Gilles Forcinal trésorier : 21 votes

Julienne Turan trésorière-adjointe : 20 votes

Samantha Villani secrétaire : 21 votes

Martine Rocca secrétaire-adjointe : 21 votes

Marylène Grenapin secrétaire de la commission bâtiments : 20 votes



Charlotte Bourgois secrétaire adjointe de la commission bâtiments : 20 votes  
Emmanuel Marie-Calixte secrétaire de la commission convivialité : 19 votes  
David Lefèvre secrétaire de la commission AMAP et Jardins : 20 votes  
Tristan Sadeghi secrétaire adjoint de la commission AMAP et Jardins : 20 votes

A la prochaine réunion de Bureau, le projet de travail sur les statuts sera évoqué et organisé.

### 3/Questions diverses

Le représentant des professeurs, Jean-Maurice Campagné, demande à quel moment il doit poser les questions diverses, en bureau ou en conseil d'administration.

La directrice et la présidente précisent que si la question demande une réponse argumentée, il est préférable d'envoyer ces questions à la directrice en amont du Conseil d'administration.

Présentation des activités trimestrielles.

Les portes ouvertes auront lieu du 25 mai au 7 juin, sous la forme de tickets d'essai gratuits pour participer aux cours si ceux-ci ne sont pas complets, ou pour les observer s'ils sont complets.

Dates des inscriptions des anciens adhérents : samedi 8 juin dès 10h sur place et en ligne.

Dates des inscriptions des nouveaux adhérents : samedi 15 juin dès 10h sur place et en ligne

Prochaines dates du Conseil d'administration :

Le mardi 28 mai 2024 à 19h

Le mardi 15 octobre 2024 à 19h

Prochaine date du bureau :

Le jeudi 25 avril 2024 à 19h.

Madame La Présidente lève la séance à 21h25.

Sylvie Vidal, Présidente

Samantha Villani, Secrétaire